

DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN  
CANTON DE VERDUN-SUR-GARONNE  
COMMUNE DE CANALS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 14/03/2016**

**Nbre de conseillers** 15  
**En séance** 12  
**Ont voté** 12

L'an deux mille seize et le quatorze mars à 21 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain REY, Maire.

**Etaient présents** : Mm Alain REY, Denis THAU, François PURCHA, Gilles CHAPILLON, Gilles LARRIEU, Yannick NEGRO, Stéphane FINANCE, Christophe FONTANA et Mmes Sylvie BOREL, Patricia ZANUSSO, Patricia FINANCE, Michelle CAZABAT

**Etaient absents excusés** : Mme Isabelle PALTOU et Mm Marc OURMIERES, Bernard BLATCHE.

Mme Sylvie BOREL est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° D 2016\_05**

**OBJET** : Désignation des délégués au Syndicat intercommunal d'épuration des eaux usées de la Région de Grisolles (SIEEURG)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'à la suite de l'adhésion de la commune au syndicat intercommunal d'épuration des eaux usées de la région de Grisolles (SIEEURG), il importe de procéder à l'élection, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

Se proposent Messieurs François PURCHA et Gilles LARRIEU délégués titulaires, Monsieur Alain REY et Madame Sylvie BOREL délégués suppléants.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de votants : 12
- bulletins nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Monsieur **François PURCHA**, ayant obtenu 12 voix, est proclamé **délégué titulaire**, à la majorité absolue.

Monsieur **Gilles LARRIEU**, ayant obtenu 12 voix, est proclamé **délégué titulaire**, à la majorité absolue.

Monsieur **Alain REY**, ayant obtenu 12 voix, est proclamé **délégué suppléant**, à la majorité absolue.

Madame **Sylvie BOREL**, ayant obtenu 12 voix, est proclamée **déléguée suppléante**, à la majorité absolue.

Fait et délibéré jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations.

Canals, le 15/03/2016

Le Maire,

Alain REY.



DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN  
CANTON DE VERDUN-SUR-GARONNE  
COMMUNE DE CANALS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 14/03/2016**

**Nbre de conseillers** 15  
**En séance** 12  
**Ont voté** 12

L'an deux mille seize et le quatorze mars à 21 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain REY, Maire.

**Étaient présents** : Mm Alain REY, Denis THAU, François PURCHA, Gilles CHAPILLON, Gilles LARRIEU, Yannick NEGRO, Stéphane FINANCE, Christophe FONTANA et Mmes Sylvie BOREL, Patricia ZANUSSO, Patricia FINANCE, Michelle CAZABAT

**Étaient absents excusés** : Mme Isabelle PALTOU et Mm Marc OURMIERES, Bernard BLATCHE.

Mme Sylvie BOREL est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° D 2016\_06**

**OBJET : Attribution subventions 2016**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser les subventions suivantes aux diverses associations :

- Pétanque Canalaise :	200 €
- ACCA Canals :	107 €
- Nuisibles Canals (ACCA) :	31 €
- Club des Joyeux Retraités :	130 €
- Comité des Fêtes :	4 150 €
- ADDA :	77 €
- Loisirs et Culture :	400 €
- ADAPEI :	77 €
- Prévention Routière :	16 €
- FNACA :	50 €
- Croix Rouge :	50 €
- Secours Populaire :	50 €
- ONAC :	50 €
- Association des Parents d'Elèves	130 €
- Association Sportive Canalaise (Tennis)	130 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers de Grisolles	107 €
- CAMIDOC	40 €

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'attribution de ces subventions et précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016 de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Fait et délibéré jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre des délibérations.

Canals, le 15/03/2016

Le Maire,

Alain REY.

